



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor

## AGRICULTURE ET PECHE

# ROYAUME-UNI, IRLANDE ET PAYS-BAS

UNE PUBLIATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°18 – décembre 2022

### SOMMAIRE

#### ROYAUME-UNI

- Therese Coffey, nouvelle ministre de l'environnement, l'alimentation et les affaires rurales.
- Le nouveau modèle britannique de gestion de la frontière ne sera pas connu avant début 2023.
- Influenza aviaire : le Royaume-Uni confronté à la plus importante épizootie de son histoire
- L'inflation des prix alimentaires dépasse l'inflation générale, et atteint les 16% sur un an.
- Le roi Charles III interdit le foie gras dans les résidences royales.
- Le gouvernement publie la version finale du *Joint Fisheries Statement*.
- La *Marine Management Organisation* actualise ses lignes directrices portant sur l'application des nouvelles règles du lien économique pour déterminer les immatriculations en Angleterre.
- Consultation pour la mise en place d'aires marines hautement protégées en Ecosse
- Enquête sur les habitudes d'achat et d'alimentation des ménages britanniques pour 2020/2021
- Publication d'un guide européen pour l'accès au marché britannique

#### IRLANDE

- Remaniement de mi-mandat : Charlie McConalogue reste ministre de l'agriculture
- Projet de loi sur la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire
- Consultation publique relative au projet de règlement pour une utilisation durable des pesticides.
- Les exportations agroalimentaires dépassent les 15 milliards en 2021.
- Ouverture du marché malaisien aux exportations de viande porcine irlandaise
- Nouveau programme forestier d'une valeur de 1,3 milliard d'euros
- Lancement de la stratégie d'action climatique du Teagasc pour 2022-2030.
- Le Teagasc publie ses perspectives économiques pour l'agriculture en 2023.
- Plusieurs ONG demandent au ministre de l'agriculture de mettre fin aux exportations d'animaux vivants en dehors de l'UE.
- Alors que le premier ministre s'engage à développer l'éolien offshore, les pêcheurs demandent une consultation.

## PAYS-BAS

- Le plan stratégique approuvé par la Commission européenne
- Crise de l'azote : présentation d'une nouvelle approche pour réduire les émissions
- Influenza aviaire : l'épizootie se poursuit et conduit à des abattages massifs.
- Ouverture d'une aide au carburant pour les pêcheurs
- Les recettes d'exportation agricoles atteignent plus de 10 milliards d'euros en 2021.

Le pôle agricole de Londres vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



## ROYAUME-UNI

### Therese Coffey, nouvelle ministre de l'environnement, l'alimentation et les affaires rurales.

Avec l'arrivée au pouvoir de Rishi Sunak fin octobre, Therese Coffey est la nouvelle ministre en charge du *Department of Environment, Food and rural affairs* (DEFRA). Thérèse Coffey n'est pas une inconnue du monde agricole : de juillet 2019 à septembre 2019 elle avait été secrétaire d'Etat au DEFRA, après avoir été sous-secrétaire d'Etat à ce même ministère entre 2016 et 2019.

### Le nouveau modèle britannique de gestion de la frontière ne sera pas connu avant début 2023.

Le gouvernement britannique avait annoncé la publication d'un nouveau projet de modèle de gestion de la frontière (*Target Operating Model*) pour l'automne 2022. Lors d'une visioconférence organisée par le Cabinet Office et la secrétaire d'Etat en charge de la frontière, Lucy Neville-Rolfe, le 13 décembre, il a été annoncé que ce modèle ne serait pas publié avant le début de l'année prochaine, sans date plus précise. Le projet sera soumis pour consultation et avis de tous les opérateurs, avant publication du modèle finalisé dans un second temps. Le Cabinet office a assuré qu'un délai suffisant serait prévu avant son entrée en vigueur.

D'un point de vue réglementaire, un texte de législation secondaire sera adopté dans les jours à venir pour décaler la période transitoire dispensant les marchandises européennes de

contrôles SPS à l'import en Grande-Bretagne, du 31 décembre 2022 au **31 janvier 2024**.

### Influenza aviaire: le Royaume-Uni confronté à la plus importante épidémie de son histoire

Au Royaume-Uni, 147 cas confirmés d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N1 ont été recensés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, dont : 132 cas en Angleterre, 11 cas en Écosse, 3 cas au Pays de Galles et 1 cas en Irlande du Nord. Il y a eu 266 cas d'IAHP H5N1 en Angleterre depuis le début de l'épidémie de H5N1 en octobre 2021. La carte des foyers est disponible [ici](#).

La gestion de la crise influenza aviaire est débattue au Parlement et a fait l'objet d'une [note détaillée](#) de la situation par la chambre des communes.

Un confinement des oiseaux est obligatoire en Angleterre depuis le 7 novembre, depuis le 28 novembre en Irlande du Nord et depuis le 2 décembre au Pays de Galles (pas de confinement en Ecosse pour le moment).

Les normes de commercialisation des produits ont été modifiées, notamment pour assouplir le recours à la mention « plein air » ([viande](#) et [œufs](#)) et prévoir la possibilité de [congeler](#) les volailles (autres que poulet) abattues de façon préventive pour les vendre décongelées au moment des fêtes de fin d'année (près de la moitié des dindes prévues pour Noël ont dû être abattues).

Les règles pour les [mouvements de viande](#) depuis les zones de protection ont été assouplies.

Enfin, les règles [d'indemnisation](#) ont été modifiées afin de pouvoir indemniser les éleveurs plus rapidement.

## L'inflation des prix alimentaires dépasse l'inflation générale, et atteint les 16% sur un an.

Alors que l'inflation annuelle globale dépasse les 11% en octobre au Royaume-Uni, les [prix de l'alimentation](#) s'envolent encore davantage pour les denrées alimentaires de base, telles que le lait (+48%), les pâtes (+34%), les huiles (33%), le beurre, la farine et le fromage (entre 27% et 30%).

Par ailleurs, une enquête a révélé que 90 % des **banques alimentaires** avaient constaté une **augmentation de la demande de leurs services**, et que près de 30 % l'avaient doublée.

Dans son budget d'automne, le chancelier a annoncé la suppression des droits d'importation sur plus de 100 marchandises pendant deux ans, et notamment des ingrédients alimentaires non produits au Royaume-Uni. Toutefois, cette annonce n'a pas convaincu la *Food and Drink Federation*, qui estime que ces mesures sont insuffisantes pour faire face aux pressions inflationnistes.

## Le roi Charles III interdit le foie gras dans les résidences royales.

En réponse à un courrier de l'ONG PETA, Buckingham Palace indique que le foie gras n'était plus acheté ni servi dans les résidences royales. Lorsqu'il était prince de Galles, le roi Charles, avait déjà cessé d'utiliser le foie gras dans ses propres propriétés.

Le groupe Peta fait également campagne pour l'utilisation de fausse fourrure au lieu d'hermine pour les vêtements lors du couronnement du roi en mai prochain.

## Le gouvernement publie la version finale du *Joint Fisheries Statement*.

La [version finale de la déclaration conjointe sur la pêche](#) (*Joint Fisheries Statement*, JFS) a été publiée le 23 novembre. Il s'agit d'un document prévu dans la nouvelle loi britannique sur les pêches adoptée fin 2020 (*Fisheries Act*). Ce document, commun aux quatre nations, est censé expliciter les huit objectifs énoncés dans la loi sur la pêche, à savoir : durabilité, précaution, écosystème, preuves scientifiques, prises accessoires, égalité d'accès, intérêt national (« *national benefit*») et changement climatique. Pour mémoire, il est également prévu que la loi et le JFS soient déclinés en différents plans de gestion de la pêche (*Fisheries Management Plans*-FMP). En annexe du JFS, sont présentés les titres, le calendrier d'élaboration, les zones, l'autorité leader (et les autorités associées) des 43 FMP retenus. La nouvelle version du JFS rallonge les délais d'élaboration de ces FMP, les premiers étant attendus pour 2023.

## La *Marine Management Organisation* actualise ses lignes directrices portant sur l'application des nouvelles règles du lien économique pour déterminer les immatriculations en Angleterre.

Le lien économique étant un domaine d'action dévolu, ses règles ne s'appliquent qu'aux navires immatriculés en Angleterre. Sont concernés les bateaux de plus de 10 mètres de long et qui débarquent plus de 2 tonnes de stocks de quotas par an. Dans cette « [guidance](#) », le lien économique est présenté comme une condition

de la licence du navire de pêche et comme étant conçu pour garantir que tous les navires immatriculés au Royaume-Uni qui pêchent dans le cadre du quota britannique apportent de véritables avantages économiques aux communautés du Royaume-Uni qui dépendent de la pêche et des industries connexes.

### Consultation pour la mise en place d'aires marines hautement protégées en Ecosse

Dans son communiqué lançant la [consultation](#) le 12 décembre, la ministre de l'environnement et de la réforme agraire, Mairi McAllan rappelle que le gouvernement écossais s'est engagé à désigner au moins 10 % des mers d'Écosse comme zones marines hautement protégées d'ici 2026. La date de clôture de la consultation est le 20 mars 2023.

La *Scottish Fishermen's Federation* a réagi à cette annonce en insistant sur le besoin de justification scientifique à l'introduction d'aires marines hautement protégées.

### Enquête sur les habitudes d'achat et d'alimentation des ménages britanniques pour 2020/2021

[Family Food 2020/21](#) présente les résultats d'une enquête récurrente conduite sur environ 5 000 ménages britanniques interrogés chaque année.

Sans surprise les résultats 2020/2021 montrent un fort effet confinement par rapport à 2019/2020.

En 2020/2021, le montant qu'un ménage moyen a dépensé pour l'ensemble des aliments et des boissons, y compris les boissons alcoolisées et les

aliments consommés à l'extérieur, était de 39,71 £ par personne et par semaine. En corrigeant l'inflation, le montant dépensé a diminué de 17,8 % par rapport à 2019/20. Au sein de ces dépenses, la part de celles concernant les seuls aliments et boissons consommés à la maison a augmenté elle de 10,4 %.

### Publication d'un guide européen pour l'accès au marché britannique

La Commission européenne a publié un [guide](#) destiné à servir de référence aux producteurs agroalimentaires qui exportent ou envisagent d'exporter au Royaume-Uni. Ce manuel fournit des guides étape par étape sur l'entrée sur le marché agroalimentaire au Royaume-Uni, y compris des informations telles qu'une analyse du marché britannique pour différentes catégories de produits, l'accès au marché et les procédures d'entrée sur le marché, la protection de la propriété intellectuelle, l'orientation vers des acheteurs professionnels et un système de signalisation et d'orientation fournissant des contacts utiles.

## IRLANDE

### Remaniement de mi-mandat : Charlie McConalogue reste ministre de l'agriculture

Comme prévu dès l'accord de coalition de juin 2020, le Premier ministre Micheal Martin (Fianna Fail) a laissé sa place le 17 décembre, à mi-mandat, au Vice-premier ministre Leo Varadkar (Fine Gael). Léo Varadkar cède son portefeuille « Entreprise et Commerce » à Simon Coveney, Michael Martin récupérant pour sa part le portefeuille des affaires étrangères et de la défense de ce dernier. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation et du milieu marin, Charlie McConalogue (Fianna Fail), reste pour sa part à son poste ; tout comme le ministre de l'environnement, du climat, des communications et des transports, Eamon Ryan (Verts).

### Projet de loi sur la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire

Un [projet de loi](#), très attendu des professionnels, visant à établir un régulateur agroalimentaire, va être déposé devant le Parlement. Cette loi vise à améliorer la transparence du marché et à promouvoir l'équité dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire. Outre la création d'une nouvelle autorité de régulation, ce projet prévoit des amendes pouvant atteindre 10 millions d'euros en cas d'infraction aux pratiques commerciales déloyales.

### Consultation publique relative au projet de règlement pour une utilisation durable des pesticides.

Le ministère de l'agriculture (DAFM) invite les parties prenantes en Irlande à donner leur avis sur la proposition de règlement sur l'utilisation durable (SUR). La [consultation](#) est ouverte jusqu'au 20 janvier 2023.

### Les exportations agroalimentaires dépassent les 15 milliards en 2021.

Les exportations agroalimentaires irlandaises ont représenté 15,4 milliards d'euros en 2021, soit une augmentation de 51 % depuis 2012 (et plus de 7% par rapport à 2020) selon de [nouveaux chiffres publiés](#) début novembre par le DAFM.

Les produits irlandais ont été exportés vers plus de 180 pays, le premier client de l'Irlande restant le Royaume-Uni (38% des exports), la France arrivant en 4ème position – 6% - derrière les Etats-Unis et les Pays-Bas. La principale catégorie de produits exportés reste les produits laitiers (33% des exportations), pour la troisième année consécutive et dépasse les 5 milliards d'euros.

### Ouverture du marché malaisien aux exportations de viande porcine irlandaise

Fin novembre, le ministre McConalogue a annoncé l'ouverture du marché malaisien à la viande porcine.

### Nouveau programme forestier d'une valeur de 1,3 milliard d'euros

Grâce à un nouveau programme forestier qui s'étendra de 2023 à 2030, le plus gros investissement de l'État dans le boisement, les paiements versés aux agriculteurs pour la plantation d'arbres augmenteront de 46 % à 66 %, et les paiements se poursuivront pendant 20 ans au lieu des 15 ans actuels.

Un objectif de 8 000 hectares de plantation forestière par an figure dans le plan d'action pour le climat, mais l'Irlande ne plante actuellement que 2 000 hectares.

### Lancement de la stratégie d'action climatique du Teagasc pour 2022-2030.

L'organisme de recherche et développement agricole, Teagasc, a lancé le 1<sup>er</sup> décembre sa [stratégie d'action climatique](#) 2022-2030 dont l'objectif est de "soutenir les agriculteurs pour l'action climatique".

La stratégie repose sur trois piliers :

- un programme d'exploitations agricoles de démonstration « Signpost », mis en place dès 2021 ;
- une plateforme numérique de durabilité, qui permettra aux agriculteurs d'évaluer leurs émissions actuelles et d'élaborer un plan d'action pour les réduire. Cet outil sera développé au fil du temps pour inclure le carbone séquestré sur l'exploitation ainsi que les émissions ;
- un centre national virtuel de recherche et d'innovation agroalimentaire sur le climat qui aura pour objectif de coordonner les programmes de recherche et d'innovation.

### Le Teagasc publie ses perspectives économiques pour l'agriculture en 2023.

Dans un [rapport](#) publié le 13 décembre, le Teagasc fait part de ses prévisions pour l'année à venir. L'étude prévoit notamment une baisse relative de la marge des exploitations laitières par rapport à 2022 (elle a été en forte hausse en 2022 par rapport à 2021) compte tenu de la baisse des prix du lait. La situation devrait en revanche se stabiliser voire s'améliorer pour la viande bovine et pour le porc. Pour l'élevage ovin, le Teagasc anticipe une baisse des marges.

### Plusieurs ONG demandent au ministre de l'agriculture de mettre fin aux exportations d'animaux vivants en dehors de l'UE.

*Ethical Farming Ireland, Animals International et Compassion in World Farming* ont écrit le 22 novembre une lettre au ministre Charlie McConalogue soulignant à la fois leurs préoccupations concernant le transport d'animaux vivants vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient et les méthodes d'abattage utilisées dans ces régions. Dans leur lettre ces ONG affirment que les preuves recueillies par leurs organisations montrent que des milliers de taurillons sont transportés vers des pays hors de l'UE où les normes de bien-être animal sont médiocres et où les réglementations sont très peu nombreuses, en particulier au moment de l'abattage.

Alors que le premier ministre s'engage à développer l'éolien

## offshore, les pêcheurs demandent une consultation.

Le *Taoiseach* Micheál Martin a promis d'accélérer le processus de développement des parcs éoliens offshore et a signé l'adhésion de l'Irlande à la *Global Offshore Wind Alliance*. Une révision de la législation en matière de planification est prévue à cette fin. Ces projets inquiètent les représentants des pêcheurs irlandais, qui craignent d'être des « perdants déplacés ». Selon eux, la majeure partie de la zone de pêche de la mer d'Irlande est ciblée pour le développement d'éoliennes et le ministre de l'Environnement, Eamon Ryan, aurait approuvé six développements en mer d'Irlande qui passeraient au stade de la planification. Les pêcheurs considèrent que ces décisions sont précipitées et demandent à être consultés.

## PAYS-BAS

### Le plan stratégique approuvé par la Commission européenne

Le 13 décembre, la Commission européenne a approuvé le PSN néerlandais. La LTO, principal syndicat agricole néerlandais, se félicite de cette décision et rappelle que 2023 devra être une année de transition en raison de cette approbation tardive (semis déjà réalisés).

### Crise de l'azote: présentation d'une nouvelle approche pour réduire les émissions

Le gouvernement a présenté fin novembre sa nouvelle approche qui maintient les objectifs de réduction des émissions d'azote prévus dans l'accord de coalition tout en affichant une nouvelle méthode pour les décliner, basée sur la concertation au niveau local. Cette approche se base sur les recommandations du médiateur Remkès mandaté cet été pour mener une concertation avec les agriculteurs. A court terme, pour sortir de l'impasse actuelle, le gouvernement vise l'arrêt volontaire de 2000 à 3000 exploitations dont les critères de désignation seront précisés en janvier, sans exclure le recours à des mesures obligatoires dans un second temps.

En parallèle, le ministre Adema annonce le lancement d'un travail avec les parties prenantes visant la conclusion d'un nouvel accord agricole d'ici à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, censé apporter des perspectives de moyen et long termes au secteur.

### Influenza aviaire: l'épizootie se poursuit et conduit à des abattages massifs.

Les Pays-Bas continuent de détecter des foyers régulièrement. A noter au mois de novembre, un foyer dans un élevage de 223 000 poules pondeuses, qui ont dû être abattues. En octobre dernier, un foyer avait également été évoqué dans la presse généraliste, avec l'abattage de 300 000 poulets. L'épidémie actuelle de grippe aviaire est si importante que le fonds d'indemnisation prévu pour 5 ans (30 M€ pour la période 2020-2024) est épuisé après seulement deux ans et demi.

La carte des foyers et des mesures de restrictions est disponible [ici](#).

### Ouverture d'une aide au carburant pour les pêcheurs

Le ministre chargé de la pêche a annoncé le 14 novembre l'ouverture d'une aide pour faire face à l'augmentation du prix du gazole. Cette aide sera d'un montant maximum de 30 000 € sur une période de trois exercices fiscaux. 10 M€ ont été réservés sur le budget.

## Les recettes d'exportation agricoles atteignent plus de 10 milliards d'euros en 2021.

L'agriculture a gagné près de 600 millions d'euros de plus à l'exportation l'an dernier qu'en 2020. Les recettes d'exportation de ce secteur s'élèvent à 10,5 milliards d'euros en 2021. Elles dépassent donc à nouveau le niveau pré-pandémique, selon les derniers chiffres du [Bureau central des statistiques](#).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)